



CONTACT PRESSE
Médélise René

05 56 33 00 97
07 87 81 59 48

medelise.rene@ville-lormont.fr

Mairie de Lormont
rue, André Dupin – BP1
33305 Lormont cedex

Retrouvez les communiqués de presse de
la Ville de Lormont sur www.lormont.fr



@Villedelormont sur [Twitter](https://twitter.com/Villedelormont),
[Facebook](https://www.facebook.com/Villedelormont), [Instagram](https://www.instagram.com/Villedelormont), [Youtube](https://www.youtube.com/Villedelormont) et
[Calaméo](https://www.calameo.com/Villedelormont)

Communiqué de presse

Vendredi 9 novembre 2018

Synthèse du Conseil Municipal de la Ville de Lormont

En séance publique, les élus municipaux de la Ville de Lormont se sont réunis dans la salle du conseil municipal, ce vendredi 9 novembre à l'Hôtel de Ville, dès 18 heures.

Finances - Orientations budgétaires 2019

Le Débat des Orientations Budgétaires a pour vocation de **présenter, dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote du Budget Primitif, les différentes orientations budgétaires et les engagements pluriannuels envisagés par la commune.**

Un débat qui permet de présenter les principales dispositions du projet de loi de finances et ses conséquences sur la marge de manœuvre en Fonctionnement de la Ville. Il se poursuit par les orientations pluriannuelles du programme d'Investissement et ses conditions de financement, en particulier la politique en matière d'endettement.

En Fonctionnement, la principale recette de la Ville, **la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)**, devrait continuer de progresser sur les mêmes bases que l'année précédente, **soit 4 %**. **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** sera elle aussi en progression mais **d'un minimum de 1 %**.

La Ville de Lormont peut compter sur sa principale recette qui repose sur **le produit des impositions directes de Foncier Bâti et de Taxe d'Habitation** : respectivement 7 millions et 5 millions environ. Ceci étant, la grande réforme fiscale, annoncée pour le premier trimestre 2019, devrait à priori acter un dégrèvement total pour les redevables de taxe d'habitation. Cette disparition du pouvoir de taux ne serait néanmoins pas préjudiciable à la commune qui est engagée depuis **plus de 20 ans dans une politique de gel des taux**. A noter également que pour 2019, le chiffre global concernant la poursuite de la baisse du nombre de contrats aidés, financés par l'État, chutant encore de 200 000 à 130 000.

La Ville, concernant le poste de la Dette, n'affiche aucun emprunt nouveau depuis 2010. Les emprunts structurés, contractés en 2007-2008, ont tous été sécurisés et transformés en taux fixe avec l'aide du Fonds de Soutien. L'encours de la dette est composé de 7 emprunts, dont 88 % en taux fixe et 12 % en taux variable. **A noter que 3 d'entre eux arriveront à leur terme dans les trois prochaines années à venir.**

En Investissement, un **programme ambitieux et cohérent a été établi avec les priorités du projet de ville**. Nos priorités politiques se traduisent par des investissements conséquents, à commencer par **le scolaire** (avec le plan d'amélioration et d'agrandissement de 3 groupes scolaires, la reconstruction de



Lormont, le 9 novembre 2018

Communiqué de presse

la crèche), **le sport** (avec la reconstruction de la piscine municipale et l'agrandissement de la Maison des Sports des Iris), **la Nature** (mise en place du Fil vert, requalification du secteur Montaigne et création du parc de la Mairie (ex Maison de Retraite), **la Culture** (installation d'un Pôle d'écritures à Valmont) et bien sûr **le cadre de vie avec le Projet de Carriet 2** (présenté au cours de ce Conseil Municipal).

Pour conclure, **une légère progression, de l'ordre de 2 %, des recettes de fonctionnement pour l'année 2019** est générée notamment par la péréquation et l'évolution des bases fiscales directes. La Ville inscrira la progression de ses dépenses lors du vote du Budget Primitif dans une limite, **plafonnée à 1,2 %, afin de répondre à l'objectif global ciblé par l'État.**

Projet de renouvellement urbain du quartier Carriet – Lancement d'une opération d'aménagement

Le quartier de Carriet (secteur ouest de la commune), classé en quartier prioritaire de la politique de la ville, fait l'objet d'un **projet de renouvellement urbain**. La Ville de Lormont souhaite développer différents axes de réflexion comprenant **le déséquilibre entre le haut et le bas Carriet notamment en terme d'accessibilité, le besoin de rénovation du patrimoine bâti et le manque de mixité sociale et fonctionnelle sur l'ensemble du quartier**. La municipalité désire par conséquent, poursuivre les efforts réalisés il y a 10 ans, dans la première phase de transformation d'une partie de Carriet. A noter qu'une première réunion d'information et de concertation se tiendra **le 14 novembre prochain, à l'Espace Citoyen Colmet, dès 19 heures**, où les habitants sont invités à y participer.

Mise en place du Fil Vert

Le futur cheminement, dans le cadre de la mise en place du Fil Vert, fait l'objet de deux signatures de convention :

- **Convention de Gestion avec l'État et Bordeaux Métropole**
- **Convention d'occupation précaire du domaine public régional avec la Région Nouvelle-Aquitaine et Bordeaux Métropole.**

La Ville doit également acquérir une parcelle qui permettra de connecter 2 espaces publics : **Le Parc du Haut Carriet et la rue du Général de Gaulle.**

Rappelons que ce Fil Vert permettra de découvrir ou redécouvrir le Bourg doyen à Lormont, doté de nombreuses richesses naturelles. Entée nature et paysages singuliers, cette boucle offrira aux visiteurs une agréable promenade, partant de **la Place Aristide Briand jusqu'à la Buttinière**. Ce parcours naturel proposera également une balade le long du **Parc et Lac de l'Ermitage** (élément majeur du Parc des Coteaux), **du Château et de la ferme des Iris et du lavoir de Lissandre.**



Communiqué de presse

L'Orchestre à l'école

Dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle de l'École Municipale de Musique, Danse, Théâtre Dominique Boudot, l'EMMDT, la Ville souhaite initier sur son territoire, le projet « Orchestre à l'École ».

Durant 3 années scolaires consécutives, **une classe de l'École Romain Rolland (du CE2 au CM2)** va être accompagnée et formée pour la création d'un orchestre.

Ce programme, **soutenu par l'Association Orchestre à l'École**, répond à deux objectifs, celui de soutenir financièrement les Orchestres à l'École et de promouvoir le développement de ce dispositif sur l'ensemble de la commune. A noter que la **DRAC Aquitaine apporte un financement complémentaire** pour l'investissement du projet.

Le lancement, **prévu en janvier 2019**, comprend l'acquisition d'un **parc instrumental (xylophone, glockenspiel, caisse claire, grosse caisse, barytons, saxophones, clarinettes...)** et **d'accessoires nécessaires**, mis à la disposition des élèves durant ces trois années. Le coût global pour ce dispositif s'élève à **17 399,42 euros**, financé à 46 % par l'Orchestre à l'École, 31 % par la Ville de Lormont et 23 % par la DRAC Aquitaine.

Motion de soutien aux salariés de l'usine FORD

Suite à la volonté de la Direction de FORD, de fermer son usine de production sur le site de Blanquefort, la Ville de Lormont avait déjà fait part de son soutien auprès des 900 employés concernés, sans compter ceux induits sur l'ensemble du Département.

Sans proposition concrète de pérennité du site de la part de FORD, l'État français avait ordonné la nécessité de négociations, comprenant la possibilité d'un potentiel repreneur. Depuis, **la reprise du site par PUNCH**, entreprise mondialement connue dans le domaine de l'automobile, figure comme **seule solution proposée pour le maintien de l'activité**.

Par conséquent, le Maire de Lormont, Jean Touzeau, et les conseillers municipaux, demandent que la Direction de FORD tienne ses engagements pris auprès du Gouvernement pour **un maintien de l'activité jusqu'à fin 2019 et réussisse à de véritables négociations positives**, évitant tout licenciement. De plus, la municipalité souhaite que l'État français maintienne l'activité sur ce site de production et renouvelle son soutien aux salariés, organisations syndicales, élus des Collectivités, Comités et Associations de défense du site.

Motion de soutien aux sinistrés de l'Aude

Les très fortes intempéries, **survenues dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018** dans le Département de l'Aude, ont provoqué des dégâts considérables, tant au niveau humain (au moins 11 morts, 8 blessés graves et 2 disparus) que matériel (ponts, maisons et routes détruites).



Communiqué de presse

Le Département de l'Aude, qui avait connu une catastrophe naturelle de même ampleur en 1999, avait pu compter sur le soutien et l'engagement de **l'Association Départementale Aude Solidarité**. Celle-ci a été réactivée et fait aujourd'hui appel à des dons financiers pour venir en aide aux très nombreuses communes concernées. A ce titre, **la Ville de Lormont souhaite s'inscrire dans cette démarche de solidarité** et propose de verser une subvention exceptionnelle de **2000 euros**.